

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 885 du 22 septembre 1951

n° 885

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
22 septembre 1951

Numéro JO  
n° 12 du 01/11/1951

Date du numéro  
1 novembre 1951

### TEXTE INTÉGRAL

M. Gabard Georges, ingénieur contractuel des Travaux publics, chef du bureau d'études, est habilité à constater les infractions à la réglementation sur la distribution de l'énergie électrique à Djibouti. M. Gabard (Georges) prêterait serment, conformément à la loi.